

Dans nos communautés, *proposer* de devenir prêtre



Fiche 6

à destination des mouvements de l'Apostolat des laïcs

Chers amis des mouvements d'Eglise,

Pour vous accompagner dans votre vie chrétienne, vous avez été appelés un jour à participer à la vie d'un mouvement d'Eglise. Année après année, vous y avez puisé la nourriture nécessaire pour votre vie sociale, familiale et professionnelle. Vous avez fait signe à d'autres pour vous rejoindre et partager ainsi l'aventure évangélique.

Vous avez apprécié la place de votre aumônier au sein de votre équipe de laïcs. Vous aimez l'échange de la Parole et l'amitié fraternelle que vous partagez avec eux. Beaucoup d'entre eux nous disent combien leur participation à votre vie d'équipe est féconde pour leur ministère et, comme eux, vous souffrez de la difficulté de la relèver.

Comme évêques chargés d'appeler les collaborateurs prêtres dont nous avons besoin pour la mission, nous désirons vous inviter à une réflexion de fond en équipe de mouvement, au sujet de l'appel au ministère de prêtres diocésains. Il est heureux que de nombreux mouvements et communautés aient placé l'appel au ministère presbytéral et à la vie consacrée au cœur de leurs propositions. Dans la prière et par votre témoignage de chrétiens heureux d'être envoyés en mission d'Eglise, nous vous invitons à désirer et à appeler avec nous au nom du Seigneur de nombreux ouvriers à la Moisson et plus particulièrement des prêtres diocésains. Puisse cette fiche vous aider dans cette réflexion.

La Commission épiscopale des ministères ordonnés

Merci à nos sœurs et frères laïcs en responsabilité ecclésiale de recevoir les prêtres que l'Évêque envoie aux communautés comme des serviteurs indispensables à leur propre service d'Eglise. Merci aux fidèles qui ne se lassent pas de prier le Seigneur de donner à son Église les prêtres dont elle a besoin pour sa mission. Merci à tous ceux qui confient ce besoin aux jeunes et aux moins jeunes, non pour "recruter" mais parce qu'il faut des prêtres au Peuple de Dieu pour que l'Évangile soit vécu et annoncé dans notre monde.

L'expérience nous montre que plus les laïcs sont conscients de leur vocation et engagés dans la mission de l'Église, plus ils ont besoin de prendre appui sur le ministère des prêtres. Et si nous sommes bien décidés à

appeler plus encore les laïcs à témoigner de la foi dans leurs lieux de vie, comme aussi à leur confier de multiples tâches ecclésiales, nous désirons ordonner plus de prêtres. Et cela non pas malgré, mais à cause de l'accès des laïcs à toutes sortes de responsabilités.

Tous les baptisés ont à relayer l'appel de Dieu. (...) Aucun chrétien n'a le droit de dire que l'appel au ministère sacerdotal ne le regarde pas !

Nous demandons aux communautés d'Église de poser la question du ministère de prêtre à des hommes d'âge mûr qui remplissent les conditions de l'ordination. Que l'on songe, par exemple, à la parole que pourrait adresser à tel ou tel un conseil pastoral ou l'équipe

d'un Mouvement d'Église : "Avec d'autres chrétiens nous avons parlé de vous et nous avons pensé qu'il serait bon pour nous, pour l'Église, pour le monde, que vous envisagiez, un jour, d'être ordonné prêtre... qu'en dites-vous ?". Il ne s'agit pas d'enrôler mais de libérer. Il nous faut, avec intelligence, sortir de nos éventuelles timidités. Certes, nous ne serons jamais assez respectueux de la liberté de chacun ! Mais ne confondons pas délicatesse et mutisme. Même quand elles sont habillées du désir de respecter l'autre, nos absences de parole peuvent masquer bien des lâchetés et étouffer bien des dynamismes.

**Extraits du document de travail
de la Commission épiscopale
des ministères ordonnés**

Proposition d'itinéraire de réflexion pour les mouvements de l'Apostolat des laïcs

Dans la mesure du possible, chacun des participants du groupe aura lu le document de travail proposé par la Commission Episcopale des Ministères Ordonnés. Au début de la rencontre, on pourra partager un certain nombre de réactions sur l'ensemble du texte. Les participants auront tous lu le verso de cette fiche. Ensuite, sous la conduite d'un animateur, on pourra entamer un débat constructif en respectant les étapes suivantes :

1. Lecture de la Parole de Dieu

Lecture d'un texte du Nouveau Testament (au choix de l'animateur du groupe) :
par exemple, Matthieu 9, 35-38 (la prière au Maître de la Moisson) ; Jean 1, 37-46 (l'appel des disciples) ;
Luc 5, 4-5 (les filets) ; Jean 6, 1-15 (la multiplication des pains) ; Actes 9, 10-19 (Ananie et Saul) ou autre...

2. Temps de méditation silencieuse à partir du psaume 139 (138)

3. **Echange** (parmi l'ensemble des questions suggérées, l'animateur en choisira quelques unes dans chacun des trois temps proposés)

Reprendre conscience de notre baptême comme appel

Chrétiens, membres des mouvements, est-ce que nous vivons cette appartenance comme une réponse à une vocation personnelle ? Quels sont les événements et les personnes qui nous ont appelés à entrer dans notre mouvement d'Eglise... qui nous ont appelés à cette mission ? Quelles ont été nos premières réactions à la proposition ? Est-ce que nous appelons d'autres pour nous rejoindre ? Comment et avec qui ?

Quelles sont les joies et les difficultés pour répondre aujourd'hui à la mission que nous confie personnellement le Seigneur par son Eglise ?

De qui et de quoi avons-nous besoin pour répondre encore mieux à l'appel de notre baptême ?

Nous redire l'enjeu du ministère des prêtres diocésains

Parmi toutes les vocations en Eglise, comment percevons-nous la place des prêtres diocésains ? Pouvons-nous dire en quoi consiste l'essentiel de leur ministère ?

Pour accompagner notre vie en mouvement d'Eglise, avons-nous besoin du ministère des prêtres diocésains ?

Qu'attendons-nous des prêtres diocésains pour mieux répondre à notre vocation ?

Que peuvent-ils espérer de nous pour les soutenir dans leur ministère ?

Avec d'autres, désirer et éveiller des vocations de prêtres diocésains

Dieu appelle toujours par des médiations. Et s'il avait besoin de nous, de notre mouvement d'Eglise, avec d'autres, pour appeler des prêtres diocésains ?

Si nous avons pu lire la quatrième partie du document de travail, comment réagissons-nous sur la cinquième proposition ? Quelles dispositions nous semblent importantes pour poser la question à quelqu'un ?

A quels moments, dans quel lieux, nous semblerait-il souhaitable d'interpeller ?

Pour permettre aux personnes interpellées un temps de discernement, quelles propositions d'accompagnement dans le diocèse ? par notre mouvement ? par le service diocésain des vocations ?

Pour nous aider à poursuivre cette réflexion, de quelle aide aurions-nous besoin ?

4. Prière d'action de grâce et d'intercession

pour toutes les vocations, et particulièrement la vocation des prêtres, par exemple la prière proposée au dos de l'image de la journée des vocations 2000.

En bien des cas, c'est la raréfaction des prêtres qui a conduit les laïcs à assumer plus de responsabilités, mais la raison essentielle de leur collaboration n'est pas une suppléance mais une prise en charge commune. Et je sais que souvent cette expérience amène à mieux comprendre le caractère du ministère sacerdotal. Réciproquement dans le dialogue avec des laïcs responsables, le prêtre lui-même vit plus pleinement son sacerdoce et il exerce de manière plus dynamique et plus heureuse sa charge pastorale.

Jean-Paul II aux évêques français de l'Est, 30 janvier 1987

Un compte rendu des principaux points du partage sera bienvenu au service des vocations de votre diocèse.